



ANALYSE VISUELLE DU PAYSAGE

Limite des bassins visuels

10 Unité de paysage

1. Estuaire du Saint-Laurent
2. Baie des Bacon
3. Plateau boisé de Longue-Rive
4. Terrasse Ouest de Sault-au-Mouton
5. Embouchure de la rivière du Sault-au-Mouton
6. Terrasse Est de Sault-au-Mouton
7. Vallée de la rivière du Sault-au-Mouton
8. Coulee de la Petite Rivière
9. Terrasse de Saint-Paul-du-Nord
10. Baie de Saint-Paul-du-Nord

3B Sous-unité

- 3A. Petit massif rocheux
- 3B. Grand massif rocheux

- Point de repère
- Attrait visuel majeur
- Attrait visuel local
- Discordance visuelle
- Hauteur de la pente
- Aire boisée
- Aire non boisée

HYDROGRAPHIE

- Lac, étang
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent

INFRASTRUCTURES

- Route 138
- Chemin locaux
- Chemin de terre
- Bâtiment
- Ligne électrique (No 731 à 69kV)

Fond de plan : Ministère des Transports du Québec
Inventaires : Dessau-Soprin
Cartographie : Dessau-Soprin

0 250 500 m

Transports Québec

**PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 138
DANS LA MUNICIPALITÉ DE LONGUE-RIVE
MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD**

Carte 3-4 B

INVENTAIRE DU MILIEU VISUEL

Date : Février 2003
N/D : 852127-100-01

